



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 148-2025
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.343

Déposée le : 10.06.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Berger (Burgdorf, PS) (porte-parole)
Ali-Oesch (Thun, PS)
Gerber (Hinterkappelen, Les VERT-E-S)
Kohli (Wabern, Le Centre)
Stampfli (Wabern, PS)
Bohnenblust (Biel/Bienne, PLR)
Zbinden (Mittelhäusern, UDC)
Roggli (Rüschegg Heubach, Le Centre)
Cattaruzza (Nidau, PVL)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la sécurité
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Encourager le sport en lançant un projet d'équipe olympique pour le canton de Berne

Le Conseil-exécutif est chargé, sur le modèle du canton de Lucerne, de créer une « équipe olympique du canton de Berne » et de soutenir, en vue de grandes manifestations sportives, tant sur le plan financier que sur le plan des idéaux, les athlètes talentueuses et talentueux qui, en contrepartie, se mettent à disposition pour faire office d'ambassadrices et d'ambassadeurs du canton.

Développement :

La participation aux Jeux olympiques est un objectif de carrière et un grand rêve pour toute sportive et tout sportif d'élite. Pour leur permettre d'atteindre ce rêve, le canton de Berne pourrait soutenir de façon ciblée les athlètes qui ont une réelle chance de se qualifier pour les Jeux olympiques. L'admission dans ladite équipe olympique devrait être soumise à des critères définis en collaboration avec les associations sportives nationales, Swiss Olympic, Aide sportive ainsi qu'avec le dispositif d'encouragement du sport d'élite dans l'armée suisse. En contrepartie, les athlètes deviendraient des ambassadrices et ambassadeurs du canton de Berne.

Le canton de Lucerne soutient ses espoirs sportifs selon ce modèle depuis 2014. Ce projet est l'exemple même d'une situation gagnant-gagnant : les athlètes sont soutenus moralement et financièrement sur leur chemin censé les mener vers leur but suprême. En contrepartie, les sportives et sportifs se tiennent à disposition du canton pour devenir des ambassadrices et ambassadeurs du sport et assument certaines tâches de représentation. L'idée est que cette forme d'encouragement du sport d'élite voie aussi le jour dans le canton de Berne, d'autant plus que nous avons de nombreux talents sur la ligne de départ, qui se préparent actuellement aux Jeux olympiques d'hiver de Milan en 2026 ou aux Jeux olympiques d'été de Los Angeles en 2028.

Dans le cadre de son projet d'équipe olympique, le canton de Lucerne soutient aussi les lutteuses et lutteurs qui se préparent aux qualifications pour la fête fédérale de lutte suisse ; il faudrait voir si la lutte ne pourrait pas elle aussi être incluse dans le projet du canton de Berne.

Destinataire
– Grand Conseil